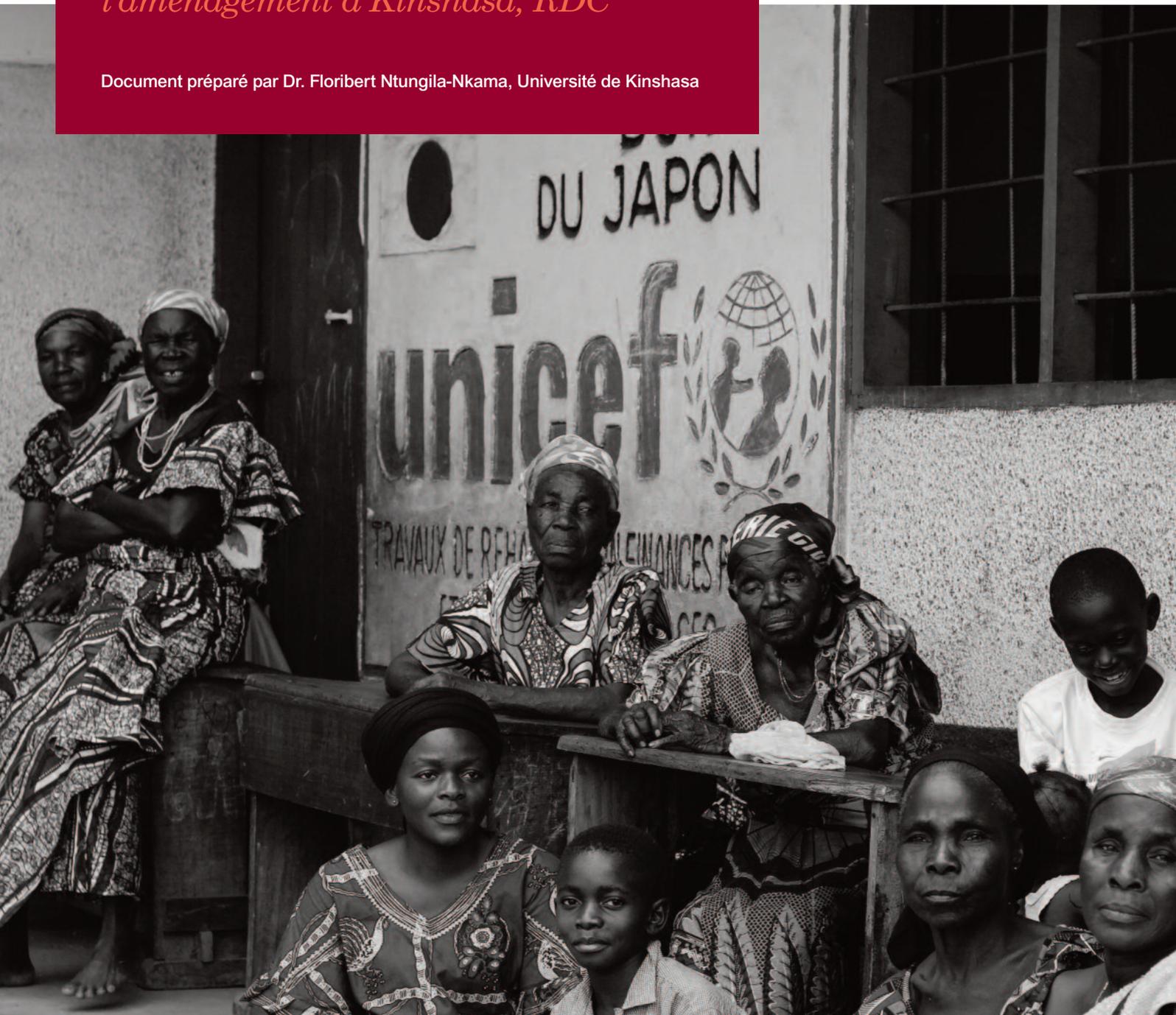


# PROJET RUA

*Recommandations générales  
sur l'urbanisation religieuse et  
l'aménagement à Kinshasa, RDC*

Document préparé par Dr. Floribert Ntungila-Nkama, Université de Kinshasa



Bureau du Pasteur Communal



# LE PROJET RUA

Ce projet multidisciplinaire international est un partenariat entre les universités de Kent, Toronto, York, Kinshasa et Lagos. Son objectif principal est d'explorer les liens complexes entre religion, développement et urbanisation dans le contexte de l'Afrique subsaharienne. L'urbanisation et le développement sont généralement conceptualisés à travers des cadres séculiers/laïcs (*secular*). Cependant, et surtout au cours de ces dernières années, l'impact économique et social des acteurs religieux en milieu urbain a été considérable, en particulier dans les pays du Sud. Par exemple, de nombreuses villes d'Afrique subsaharienne ont été impactées par des formes 'revivalistes' de religiosité chrétienne faisant la promotion de visions – souvent spectaculaires et grandioses – du développement urbain (au Nigéria par exemple). Ces visions impliquent souvent la création de grands territoires autonomes construits en périphérie urbaine. A cela s'ajoutent des infrastructures de santé et d'éducation.

En prenant comme études de cas Lagos et Kinshasa, deux des villes les plus peuplées d'Afrique et avec une croissance démographique significative, le projet RUA explore la vitalité de ces modèles religieux urbains en matière de développement durable, d'aménagement urbain et de cohésion sociale locale et communautaire. Nous nous intéresserons aussi aux visions religieuses et spirituelles de la « ville idéale » (*ideal city*) et aux tensions qu'elles engendrent, et cela à plusieurs échelles, dans un contexte grandissant d'informalité urbaine et de croissance des inégalités.

Pour plus d'information sur le Projet RUA, vous pouvez consulter notre site internet : [rua-project.ac.uk](http://rua-project.ac.uk)



# RECOMMANDATIONS

Dans les lignes qui suivent, nous présentons le point de convergence de nos réflexions autour du thème proposé dans le cadre du projet RUA, en particulier ce qui concerne les rôles des différentes parties prenantes identifiées (administrations publiques, organisations religieuses actives dans le domaine du développement et populations bénéficiaires) dans la transformation urbaine de la ville de Kinshasa. Le document s'achève par un certain nombre de recommandations appropriées à la situation de la ville de Kinshasa en RD Congo.

Les observations, constats et résultats obtenus des entretiens effectués auprès des différentes parties prenantes et des représentants de l'Administration révèlent qu'en matière de développement urbain, la ville de Kinshasa connaît une évolution préoccupante de son processus d'urbanisation et reste confrontée à d'énormes défis.

Ces défis urbains se cristallisent essentiellement autour du fait que l'exode rural se poursuit à cause de la persistance de l'insécurité et de diverses formes de conflits internes, même si ce constat vaut également pour le reste de la sous-région. Avec un taux de croissance naturel important, la ville de Kinshasa<sup>1</sup> – plus que toute autre ville en RDC – exerce une attraction croissante sur les milieux ruraux et semble décupler les difficultés sociales. Les projections indiquent clairement que les grandes villes congolaises auront dépassé les 30 millions d'habitants dans les 15 prochaines années et qu'à elle toute seule Kinshasa comptera plus de 12 millions d'habitants : c'est autant de besoins sociaux de base à satisfaire en milieu urbain.

Les enjeux de l'urbanisation sont colossaux. Les pouvoirs publics doivent agir de manière à construire, réhabiliter ou entretenir continuellement les infrastructures de base, à promouvoir la démocratie et la bonne

gouvernance. Le chaos de l'urbanisation à Kinshasa appelle à une meilleure planification en vue d'un aménagement durable de la ville.

En particulier pour ce qui concerne l'aménagement et la planification urbaine, des obstacles subsistent du fait de la persistance d'un état de crise socio-politique qui paralyse l'efficacité institutionnelle et la gouvernance (d'aucuns parlent « d'Etat en faillite »).

L'occupation de l'espace se fait d'une manière chaotique et contraignante. Ainsi, la plupart des quartiers qui reçoivent les populations en difficulté constituent souvent des foyers de contestation et de remise en cause des équilibres socio-politiques de la ville : c'est courant d'y rencontrer des difficultés à accéder aux soins de santé, à l'éducation, à l'assainissement, etc.



<sup>1</sup> Des organisations religieuses/acteurs religieux qui œuvrent à l'édification et au fonctionnement des écoles, des hôpitaux, notamment le Bureau Diocésain des Œuvres Médicales (BDOM) qui connecte l'ensemble des œuvres médicales qui dispensent des soins de santé à la population. C'est aussi les ONGs, membres de la société civile et l'administration publique à travers les services compétents du Ministère de l'Aménagement du Territoire, Habitat et Urbanisme (ATHUR).



En somme, une détérioration des conditions de vie qui laissent désarmés des pouvoirs publics visiblement dépassés par les enjeux de gestion du développement urbain.

Les questions de bonne gouvernance doivent clairement constituer pour la ville de Kinshasa un des axes essentiels en vue de son développement urbain, et un facteur d'inclusion, de connectivité, de la population bénéficiaire. Il y a, sans doute, nécessité à investir conséquemment pour susciter l'espoir d'un développement harmonieux de Kinshasa. Il faut reconnaître, néanmoins, que l'initiative actuelle des pouvoirs publics telle qu'elle se décline dans le Schéma d'Orientation Stratégique de l'Agglomération Kinoise (SOSAK, 2014) semble aller dans la bonne direction : rattraper le sous-équipement de la ville et aménager préalablement sa périphérie.

Les travaux de l'Atelier RUA de Kinshasa et les entretiens recueillis auprès des différentes parties prenantes – en particulier les organisations religieuses – impliquées ont permis de révéler l'existence d'un large

consensus sur l'origine des problèmes articulée sur plusieurs plans (matériel, technique, normatif, juridique, administratif et financier).

Compte tenu de la densité du rôle que jouent ces organisations religieuses dans les processus de développement, leur participation devrait être renforcée afin de constituer un atout de gouvernance durable pour la ville : ainsi les bourgmestres des communes pourraient se risquer à signer des protocoles d'accord avec ces organisations pour faciliter l'accès des populations aux infrastructures de base (santé, éducation, assainissement) dans les villes.

Nous recommandons aux différentes parties prenantes (pouvoirs publics et organisations religieuses/acteurs religieux) et à la population bénéficiaire ce qui suit :

A l'Etat

- de mieux prendre en compte les organisations religieuses dans leur rôle de partenaires entiers quant à l'élaboration et la mise en œuvre des réponses urgentes aux besoins de base de la population ;

- d'assurer l'accès de la population aux services sociaux de base (santé, éducation, assainissement, etc.) ;
- d'appuyer le développement économique et l'insertion des populations urbaines, surtout les plus vulnérables, en renforçant son appui aux organisations religieuses actives dans le développement communautaire local ;
- d'améliorer le contrôle de la qualité des services sociaux offerts par ces organisations religieuses ;
- d'apporter son appui à la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures sociales promues par les organisations religieuses en état de délabrement ;
- d'apporter son appui aux organisations religieuses pour intégrer le système/circuit bancaire classique lorsqu'elles sollicitent du crédit pour financer leurs activités socio-économiques visiblement en faveur des populations les plus démunies ;
- d'accompagner les institutions bancaires susceptibles d'améliorer l'offre de crédit et l'accès au financement du logement des populations les plus modestes ;

## RECOMMANDATIONS (CONT)

- de faire un effort de clarification et de vulgarisation de sa politique sociale (santé, éducation, assainissement, habitat, etc.) ;
- d'encourager les mutualités parmi les populations les plus démunies de la ville ;
- de faire appliquer les lois relatives aux régimes foncier et immobilier, particulièrement par les sanctions prévues par le législateur en matière d'aménagement urbain.

Aux organisations religieuses

- de bien cerner le rôle éminemment « politique » que leur confèrent leurs interventions sociales en matière d'infrastructures de base et les responsabilités sociétales ;
- de respecter les normes d'urbanisation, d'aménagement du territoire, et les lois foncières dans l'implantation de leurs infrastructures de base ;

- de mieux s'approprier les règles de bonne gouvernance appliquée à leurs domaines d'intervention (santé, éducation, assainissement, etc.) ;
- de mutualiser leurs efforts lorsqu'elles sollicitent l'intervention des pouvoirs publics dans l'intérêt socio-économique des populations ;
- d'adopter une éthique de l'action compatible avec les intérêts de développement de la ville.

D'autres recommandations par secteurs spécifiques découlant des différentes interventions :

- en matière de fourniture d'eau et d'électricité qui sont des « points noirs » en termes d'infrastructures de base, il revient à l'Etat de veiller à ce que ces facilités deviennent rapidement accessibles à tous sans discrimination ;

- pour renforcer la confiance des populations dans l'action des organisations religieuses en matière d'éducation, l'implantation des écoles devrait être soumise à un cahier des charges de l'administration de l'urbanisme, notamment pour ce qui est du ratio population par école ;
- pour renforcer la confiance des populations dans l'action des organisations religieuses en matière de santé, l'implantation des centres de santé devrait être également soumise à un cahier des charges de l'urbanisme, notamment pour ce qui est du ratio population par centre de santé/hôpital.

Par ailleurs, il est évident que l'inachèvement de la mise en œuvre de la décentralisation et l'état de délabrement avancé de l'administration publique peuvent être indexés également comme des facteurs perturbateurs du développement de la ville de Kinshasa avec les conséquences que l'on sait pour la qualité de vie des populations.





